



**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DE LA SEANCE DU CONSEIL D'EXPLOITATION DE LA
RÉGIE DE L'OFFICE DE TOURISME
DU 06 NOVEMBRE 2024**

L'an deux mille vingt-quatre le mercredi six novembre à dix-huit heures et cinq minutes, le Conseil d'Exploitation de la Régie de l'Office de Tourisme régulièrement convoqué le trente et un octobre s'est réuni au nombre prescrit par les statuts de la Régie en salle consulaire en Mairie de Saint Gervais, sous la présidence de Monsieur Jean-Marc PEILLEX, Président.

Etaient présents :

Monsieur Jean-Marc PEILLEX, Mesdames Nadine CHAMBEL, Déborah TARABUSO, Messieurs, Clément BERRUJEX, Lionel CANON, Bernard SEJALON, Olivier BEGAIN, Patrick BRUNCHER, Philippe CHEVRAT, Emmanuel OSSOLA.

Etaient absents et avaient donné pouvoir :

Madame Amandine ROSSET à Monsieur Jean-Marc PEILLEX
Madame Sandrine FOURNIER à Monsieur Bernard SEJALON
Madame Binita COOPER à Monsieur Philippe CHEVRAT
Monsieur Alexandre MERLIN à Madame Nadine CHAMBEL
Monsieur Jean-François MOUSSET à Monsieur Patrick BRUNCHER

Etait absente et excusée :

Madame Lynda VANDELANOITTE

Le procès-verbal du conseil d'exploitation du 18 septembre 2024 est soumis à approbation. Aucune observation n'étant formulée, il est arrêté à l'UNANIMITE.

Il a été procédé à la nomination d'un secrétaire de séance.

Monsieur Lionel CANON ayant été désigné pour remplir ces fonctions à l'UNANIMITE, les a acceptées.

N°2024/024

**CONSEIL D'EXPLOITATION DE LA REGIE DE L'OFFICE DE TOURISME
ORGANISATION DE VOYAGES DE PRESSE HIVER 2024/2025 – APPROBATION ET
AUTORISATION DE SIGNATURE**

Nombre de membres
En exercice : 16
Quorum : 9
Présents : 10
Pouvoirs : 5
Votants : 15

Délibération télétransmise le : 12 novembre 2024

Mise en ligne du 12 novembre 2024 au 12 janvier 2025

Délibération exécutoire le : 12 novembre 2024

ORGANISATION DE VOYAGES DE PRESSE HIVER 2024/2025
APPROBATION ET AUTORISATION DE SIGNATURE

Rapporteur : Monsieur le Président

L'Office de tourisme accueille tout au long de l'année des journalistes et des influenceurs soit dans le cadre d'accueil individuels, soit dans le cadre de voyages de presse. Les journalistes apprécient particulièrement les voyages de presse en groupe. Cela permet des échanges souvent très fructueux lors de rencontres avec les différents responsables et acteurs de la destination (Monsieur le Maire, Service Culture et Patrimoine de la commune, STBMA, Thermes, Ecoles de ski, Compagnie des guides, ...).

Les relations avec les journalistes spécialisés dans le tourisme se sont développées ces dernières années, les retombées sont nombreuses et permettent d'accroître la notoriété de Saint-Gervais tant en France qu'à l'étranger.

Lors des différents workshops sur lesquels l'Office de tourisme était présent cet automne (Paris, Lyon, Copenhague, Bruxelles, Amsterdam, Londres, Madrid), les journalistes rencontrés ont manifesté un vif intérêt pour la destination et pour l'offre de mobilité à Saint-Gervais avec les innovations que représentent Le Valléen et l'Ascenseur des Thermes.

Il est proposé d'organiser et d'accueillir différents voyages de presse dans le courant de l'hiver :

- Presse française du 16 au 18 décembre 2024
- Presse belge du 12 au 14 janvier 2025
- Presse anglaise du 17 au 20 janvier 2025

Ces voyages de presse devront permettre de découvrir l'offre touristique de la destination et mettre en avant la facilité d'accès à Saint-Gervais (train + Valléen et/ou avion + Léman Express + Valléen), et la mobilité dans la station (Ascenseur des thermes, navettes)

Ces accueils presse se feront en collaboration avec les partenaires de Saint-Gervais. Le bon effectif du groupe est de 5 ou 6 journalistes par accueil.

Le budget global pour l'accueil de ces trois voyages de presse est d'environ 30.000,00 € (voyages/hébergement/restauration/activité).

D'autres accueils de journalistes et influenceurs seront organisés en cours de saison, notamment en collaboration avec Auvergne-Rhône-Alpes Tourisme et les bureaux d'Atout France à l'étranger, qui proposent régulièrement aux destinations de participer aux accueils qu'ils organisent. Saint-Gervais est régulièrement sollicité notamment pour sa facilité d'accès et la diversité de ses activités. Le programme de ces accueils n'est pas encore finalisé, ils concernent exclusivement des opérations avec la presse internationale.

ENTENDU l'exposé,



Il est proposé au Conseil d'Exploitation :

- **D'APPROUVER** l'organisation de différents voyages de presse
- **D'AUTORISER** Monsieur le Président à signer tout document relatif à l'organisation de ces voyages de presse

La présente délibération peut faire l'objet d'un recours pour excès de pouvoir devant la juridiction compétente dans un délai de deux mois à compter de sa publication et de sa réception par le représentant de l'Etat.

Le Conseil d'Exploitation, le Président entendu, et après en avoir délibéré, ADOPTE cette proposition à l'unanimité

Fait et délibéré les jour, mois, et an ci-dessus,
Suivent les signatures,
Pour extrait certifié conforme,

Secrétaire de séance,

Lionel CANNON

Le Président,

Jean-Marc PEILLEX

